



Tel : 02.99.58.74.97  
Fax : 02.99.58.67.65

compta@mairie-la-fresnais.fr  
Service vie scolaire

## 2021-2022

# Dossier d'inscription Service périscolaire (Cantine et garderie)

	Responsable 1	Responsable 2
<b>Nom</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Code Postal-ville</b>		
<b>Téléphone fixe</b>	.....	.....
<b>Téléphone Mobile</b>	.....	.....
<b>Adresse email : (*)</b>		

(\*) Obligatoire pour la communication via le site BL.Citoyen

La facturation alternée est possible sur demande expresse et conjointe des deux parents – voir le service pour les modalités

En cas de dossier non déposé ou déposé incomplet, l'enfant ne sera pas admis aux services périscolaires.

Si votre enfant présente une PATHOLOGIE A RISQUES (allergies alimentaire, piqûre, asthme, etc...), un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est requis. Merci de présenter un certificat médical.

<p>Document à déposer ou à envoyer au service de la vie scolaire Rue de la gare 35 111 LA FRESNAIS Aux heures d'ouverture de la mairie</p>	<p>Je soussigné(e) ..... Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier d'inscription. J'atteste avoir pris connaissance du règlement et des tarifs correspondant à la cantine et aux accueils périscolaires et m'engage à régler les droits de ceux-ci en application dudit règlement. Par ailleurs, je m'engage à respecter toutes les dispositions de ce règlement.</p> <p>Le : ..... Date et signature précédés de la mention « lu et approuvé ».</p>
<p><b>Dossier à remettre avant le 06 juillet 2021</b></p>	<p>Le règlement intérieur et les tarifs de ces services sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Ville <a href="http://www.mairie-la-fresnais.fr">www.mairie-la-fresnais.fr</a></p>

## 2021-2022 INSCRIPTION ENFANT – ACCUEIL CANTINE ET PÉRISCOLAIRES

Nom – Prénom :	Classe :	Ecole :
----------------	----------	---------

### Service de la restauration scolaire :

Ce service fonctionne sur réservation. En fonction de la fréquentation du service merci de bien vouloir cocher la ou les case(s)

**Nous vous rappelons que la remise d'une attestation d'assurance scolaire est obligatoire.**

**RAPPEL : L'âge réglementaire de(s) l'enfant(s) pour un accueil aux services périscolaire est de 3 ans.**

<b>Cantine</b>  <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Fréquentation annuelle :	<input type="checkbox"/> Tous les jours
	Jours réguliers identiques :	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi
	<input type="checkbox"/> Planning mensuel (emploi du temps pour les parents qui varie chaque mois)	<input type="checkbox"/> planning mensuel
	<input type="checkbox"/> occasionnelle (1 à 2 jours dans le mois)	<input type="checkbox"/> Inscription occasionnelle
	<b>En cas de besoin, des repas peuvent être commandés ou décommandés par internet via le site BL.Enfance en respectant les délais réglementaires</b>	

Pour les familles qui ont coché jours identiques et jours réguliers, la réservation des repas pour la rentrée scolaire se fera par les services de la mairie. Pour les autres situations, les réservations devront être faites avant le 24 du mois pour le mois suivant sur le site BL. Enfance.

## Accueil garderie (enfant scolarisé à l'école publique « Les Frênes »)

Année scolaire 2021-2022

Accueil du matin de 07H30 à 08h45			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Jours choisis :	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi
Accueil du soir de 16H30 à 19h00			
	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Jours choisis :	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi

### Paiement :

Le paiement s'effectue exclusivement à réception de la facture auprès de la Trésorerie de Saint-Malo

Aucun règlement en espèce ou par chèque ne doit être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie ou autres services municipaux.

Les moyens de paiement sont les suivants :

- Par prélèvement automatique,
- Auprès de la Trésorerie de Saint-Malo,
- en ligne sur le portail BL. Enfance <https://portail.berger-levrault.fr/11574/accueil>

### Date et signature :

## Assurance scolaire et fiche d'urgence à remplir par famille

Année scolaire 2021-2022

Enfants :

Nom- Prénom	Date de naissance	Classe/Ecole :

**L'assurance scolaire est** obligatoire pour la cantine et la garderie.

J'atteste sur l'honneur que mes enfants sont couverts par une assurance scolaire valable pour la période d'inscription.

En cas de déclaration incomplète ou de fausse déclaration, les parents engagent leur seule responsabilité, sans pouvoir rechercher la faute de la ville en cas d'incident lié à ce risque.

**Date :**

**Signature :**

Pour tous les enfants, y compris avec PAI, en cas d'urgence le personnel municipal est dans l'obligation d'appeler les parents et/ou le 15.

**Merci de nous donner les numéros pour le(s) :**

**Personne à prévenir 1**

Qualité par rapport à l'enfant :

Téléphone :

**Personne à prévenir 2**

Qualité par rapport à l'enfant :

Téléphone :

**Numéro et adresse du**

**médecin traitant :**.....  
.....

## INFORMATION

### Règlement Général de la Protection des données

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **M. Eric POUSSIN, Maire de la commune de La Fresnais** pour la **gestion des inscriptions de vos enfants au service périscolaire**. La base légale du traitement est liée à la bonne gestion du service périscolaire et notamment aux inscriptions du service de restauration scolaire et de garderie municipale.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : [compta@mairie-la-fresnais.fr](mailto:compta@mairie-la-fresnais.fr)

Les données sont conservées pendant **une année scolaire**.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **M. URVOY Michel, Saint-Malo Agglomération délégué à la protection des données (02.21.51.10.08 ou [dpo@stmalo-agglomeration.fr](mailto:dpo@stmalo-agglomeration.fr))**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

.